

Conseil d'arrondissement du 21 septembre 2020

Vœu présenté par Carine Petit, Amine Bouabbas et les élu.e.s de la majorité municipale relatif aux élèves sans affectation d'établissement

Cette rentrée scolaire est de nouveau marquée par un trop grand nombre d'élèves sans affectation d'établissement, alors même qu'il.elles sont concerné.es par l'obligation scolaire : 190 attendaient encore le 31 août une place en collège. Le même problème se pose pour les élèves entrant au lycée.

Le phénomène s'est encore aggravé cette année à Paris et il se conjugue avec les conséquences de la crise liée à l'épidémie de la Covid19.

Si le problème se règle parfois rapidement pour ces collégien.es ou lycéen.es sans affectation, cela reste lourd de conséquences pour un.e jeune qui passe l'été sans pouvoir se projeter dans la rentrée scolaire, et parfois ne peut y participer. Les familles doivent bien souvent conserver l'enfant à charge et s'éprouver à attendre un désistement et à remuer ciel et terre pour permettre une inscription dans un établissement. Surtout, cela conduit parfois ces familles à accepter une inscription dans un établissement éloigné du lieu de vie des familles ou d'être obligées pour certaines d'envisager une inscription dans le privé.

Sur le 14^e arrondissement, c'est plus d'une vingtaine de familles de jeunes collégiens et lycéens qui se sont retrouvés dans cette situation stressante sans affectation.

Les conséquences de la crise et du confinement peuvent être invoquées par le Rectorat, mais tout ne se résume pas à celles-ci tant le problème est récurrent d'année en année.

Sur proposition de Carine Petit, Amine Bouabbas et les élus de la majorité municipale, le conseil du 14^e arrondissement émet le vœu que :

- **La Ville interpelle le Rectorat sur les élèves sans affectation, particulièrement nombreux.ses cette année. De plus, elle demande que le Rectorat anticipe la rentrée 2021, la Ville lui fournissant les projections suffisamment en amont pour que le Rectorat affecte les moyens nécessaires afin que cette situation angoissante pour les élèves et leurs familles ne se reproduisent pas l'année prochaine.**